

N°5

BARBY

avec vous

et avec le peuple ukrainien...



AVRIL 2022





le mot du Maire Christophe Pierreton

Chères Barbysiennes chers Barbysiens,
nous traversons une période particulièrement perturbée et incertaine entre pandémie, guerre aux portes de l'Europe, et élections présidentielles et législatives. Rarement la France n'a été confrontée à une telle accumulation de crises. Ensemble, nous avons fait face avec dignité et fraternité. Mi-avril, la commune a mis à disposition deux maisons pour accueillir des réfugiés ukrainiens. Avec le soutien de bénévoles et la mobilisation du Barbython et d'autres associations, ils ont pu être accueillis dans de bonnes conditions.

Après le renouvellement des conteneurs poubelles qui s'est effectué durant ces dernières semaines sur l'ensemble de la commune, mené par Grand Chambéry, plusieurs travaux de grande ampleur vont être engagés très prochainement. Les travaux de la nouvelle voirie d'entrée de ville Jean Baptiste d'Oncieu de la Bâtie vont commencer le 25 avril. Au mois de mai, suivra la reprise de la reconstruction tant attendue de l'école maternelle et de sa rénovation complète, pour une livraison du bâtiment après les vacances de février 2023.

Le 3 juin, nous fêterons les 20 ans du Syndicat Intercommunal du Canton de Saint-Alban-Leyse (SICSAL) au centre de loisirs des « Mouettes ». Le regroupement de 9 communes dans ce syndicat permet de gérer les domaines de l'enfance, de la jeunesse et les associations à dimension cantonale. Dans les semaines à venir, nous aurons l'occasion de nous retrouver dans les nombreuses réunions et festivités qui reprennent après 2 ans de pause.

Je vous laisse parcourir et découvrir tous ces événements dans ce « Barby avec Vous ».

*Page 3
Solidarité avec le
peuple ukrainien*

*Page 4-5
Ecole maternelle
Le Manège*

*Pages 6 à 8
Travaux
Budget*

*Pages 12 à 14
Infos
communales*

SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE UKRAINIEN

Un élan de solidarité s'est mis en place sur la commune et a contribué à la mobilisation de structures et de bénévoles afin de proposer des hébergements à des réfugiés ukrainiens. Auprès de l'association ERAU (Echange Rhône-Alpes Ukraine), la Commune, avec le soutien de l'EPFL (Etablissement Public Foncier Local), a mis à disposition 2 maisons qui seront gérées par ACFP 73 (Association de Cohésion Familiale Protestante de Savoie). Par ailleurs, l'équipe des bénévoles du Barbython a œuvré pour récolter des dons avec l'organisation d'une journée de solidarité.



ERAU Echange Rhône-Alpes Ukraine

Créée en 1994, ERAU a été reconnue association humanitaire en 2011. Notre association vient en aide aux familles et aux enfants sinistrés de la région de Tchernobyl. Notre vocation est, et a été d'offrir un séjour vivifiant d'un à deux mois en Rhône-Alpes à des enfants fragilisés, parce qu'exposés aux conséquences de l'accident nucléaire de Tchernobyl de 1986. Pendant de longues années nous avons accueilli jusqu'à 150 enfants durant l'été. En 2019, nous avons encore accueilli une quarantaine d'enfants. Pour beaucoup d'entre nous, Tchernobyl est une histoire ancienne. En ce printemps, l'association ERAU organise en outre des transports humanitaires à destination des écoles, des orphelinats, des hôpitaux, des maternités et des maisons de retraite. Ces voyages sont entièrement réalisés à l'initiative de nos adhérents (collecte de matériel, acheminement, distribution). Sur le plan de l'hébergement, en ce début du mois d'avril, l'association a déjà accueilli plus de 80 personnes, femmes et enfants. Celles-ci ont été réparties sur les départements de la Loire, de la Haute-Savoie, de la Drôme et désormais de la Savoie sur Barby.



ACFP 73 - Association de Cohésion Familiale Protestante de Savoie

L'Association de Cohésion Familiale Protestante de Savoie, créée en 2012, a pour but principal de soutenir les familles et dans des domaines variés, selon leurs besoins ou ceux relayés par des partenaires. Notre siège social est à Chambéry. Nous travaillons en lien avec de nombreuses associations mais aussi avec des services sociaux et publics, et nous sommes également à leurs côtés pour renforcer leurs actions. En 2017, nous avons commencé à loger des familles en situation de précarité, avec les moyens du bord, « en rotation », dans nos domiciles respectifs. Aujourd'hui, nous gérons deux logements à Pontcharra, trois logements à Chambéry, et depuis octobre 2021, nous gérons deux maisons d'accueil en bail précaire avec l'EPFL (Etablissement Public Foncier Local) et en collaboration avec les institutions locales. Nous soutenons des familles ou des personnes pour une période déterminée et restons attentifs à ce qu'elles soient les plus actives possibles face aux défis qui sont les leurs, pour pouvoir retrouver leur autonomie! Nous sommes aujourd'hui évidemment mobilisés pour soutenir les familles ukrainiennes et venons en renfort pour apporter notre expérience solidaire en collaboration avec les acteurs de la commune de Barby!



Deux maisons mises à disposition pour l'accueil des réfugiés ukrainiens

Deux maisons situées impasse de la Trousse, acquises récemment par l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie (EPFL73) pour le compte de la commune sont mises à disposition, à l'euro symbolique, au profit de l'association ACFP73 pour l'accueil de réfugiés ukrainiens. **Les deux maisons sont gérées par l'EPFL et la commune consent un effort conséquent** en renonçant aux loyers (20000 €) qu'elle aurait pu percevoir en louant ces deux maisons, mais la situation est suffisamment grave pour que les élus aient pris cette décision.

Des aides complémentaires de la part de la commune

Lors du dernier conseil municipal, **les élus ont voté le principe de deux subventions**. L'une de 500 € au profit de l'association ERAU, la seconde de 500 € également, au profit de la « Protection Civile ». Ces deux subventions viennent en complément de l'effort consenti par la commune pour la mise à disposition des deux villas.

Journée de solidarité avec le « BARBYTHON »

Lors de la journée d'action organisée le samedi 9 avril par l'association « Barbython », la vente de plus de 1000 plats cuisinés et de produits faits maison, la buvette, les urnes dédiées aux dons placées chez les commerçants, le stand tenu par la bibliothèque... **ont permis de récolter environ 9500 € qui seront intégralement reversés à l'Association Rhône-Alpes Ukraine.**



Une urne reste à votre disposition dans le hall de la mairie pour déposer vos dons.

Dans le cadre des initiatives de soutien au peuple ukrainien mises en place sur Barby, une conférence sur l'Ukraine, animée par Irina Bobin Semko, sera proposée le mercredi 11 mai à 18h en salle des mariages de la mairie.



ÉCOLE MATERNELLE LE MANÈGE

Où en sommes-nous ? Le point en avril 2022

20 mois après l'incendie accidentel ayant partiellement détruit l'école maternelle, le chantier de reconstruction va pouvoir débuter.

Après avoir réalisé le désamiantage et les démolitions partielles en 2021, un important chantier de 2 200 000 €, subventionné par le Département, la Région et l'État et financé par les assurances, pour la partie incendiée, débutera en mai 2022. L'équipe municipale a fait le choix

de ne pas seulement reconstruire les parties incendiées mais a décidé, afin d'améliorer le confort thermique du bâtiment, de remplacer toutes les menuiseries, d'isoler le bâtiment et de le rénover entièrement.

Au terme d'un chantier prévu pour durer une dizaine de mois, l'équipe pédagogique et les enfants pourront enfin rejoindre un bâtiment quasi neuf après avoir dû passer plus de deux années dans l'école provisoire installée à côté de la Mairie.

**Désamiantage –
Démolition Nettoyage
de la zone incendiée**

**Phase 1: Etude faisabilité de
reconstruction à l'identique**

Consultation des En

Juillet
2020

Août
2020

Septembre 2020
- Avril 2021

Juin 2021-Janvier 2022

Février
2022

Mar

Incendie de l'Ecole

**Phase 2: Etude pour le choix
d'une réhabilitation complète**

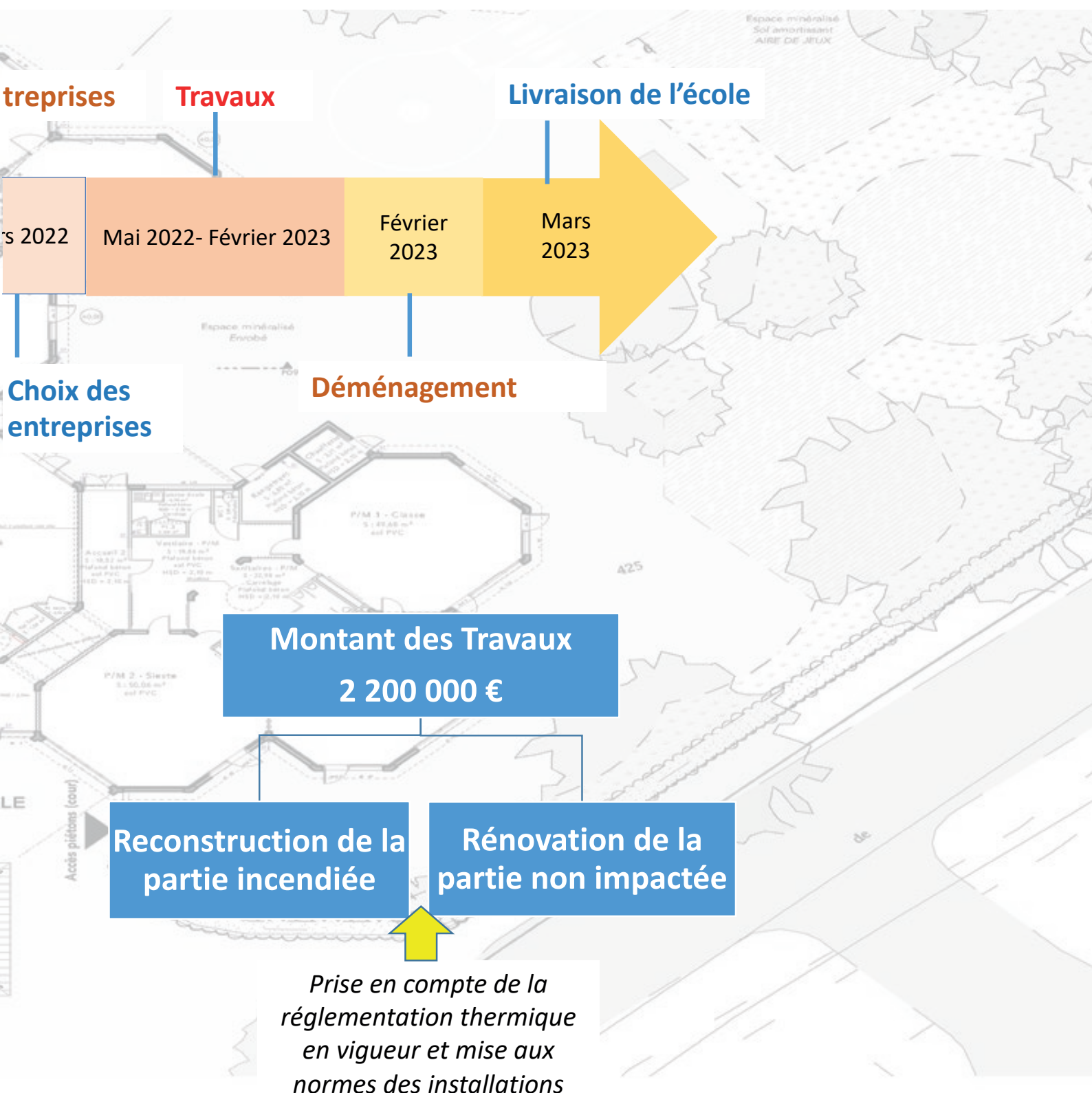
Les dégâts causés par l'incendie





ÉCOLE MATERNELLE LE MANÈGE

Une réunion publique relative aux travaux de l'école maternelle « Le Manège » se tiendra le mardi 10 mai à 18h30 en salle des mariages de la mairie.



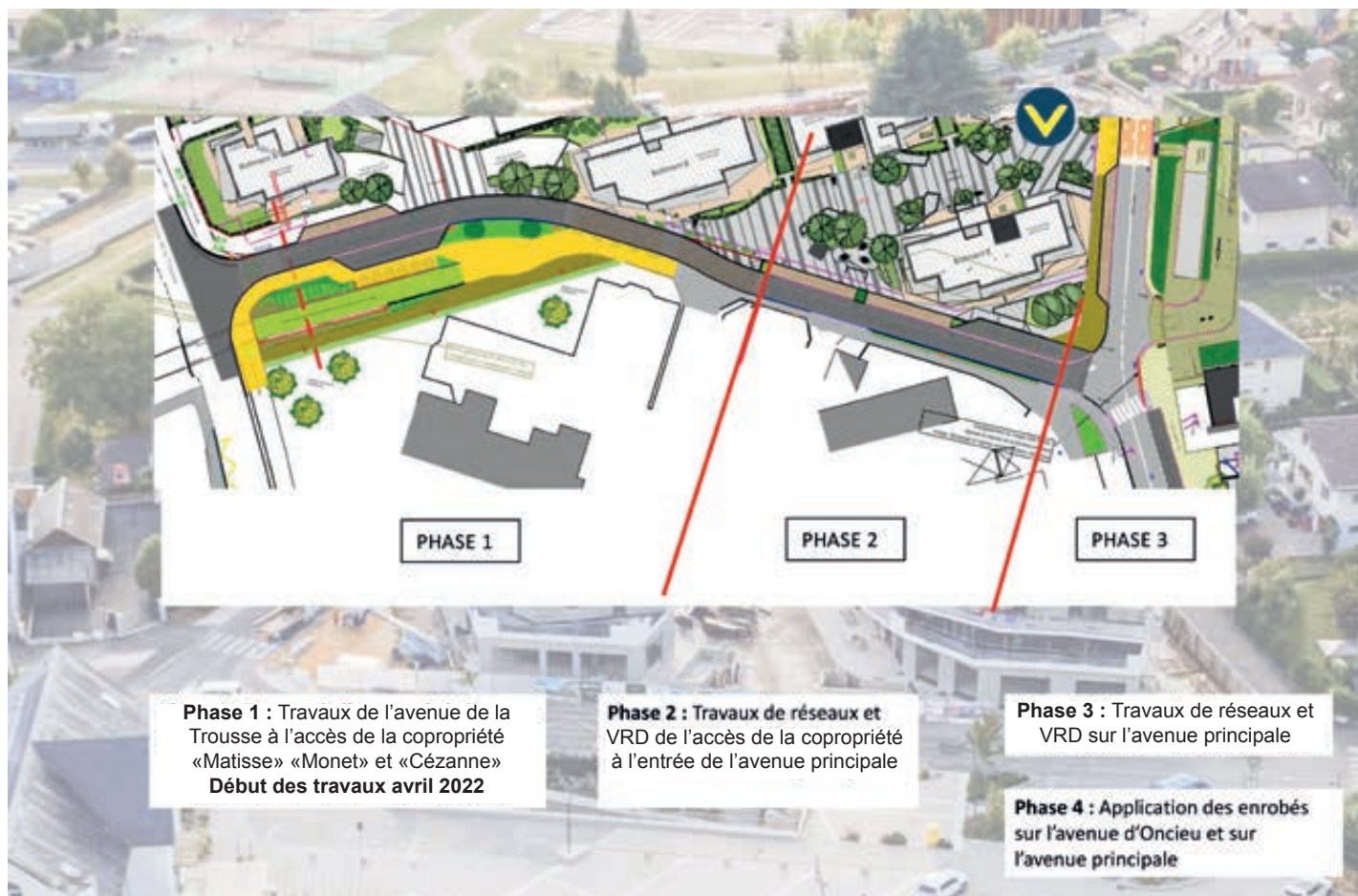


TRAVAUX

Phasage des investissements pour la période 2022 / 2023

avr-22	mai-22	juin-22	juil-22	août-22	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22	janv-23	févr-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23	août-23	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23
RECONSTRUCTION DE L'ECOLE MATERNELLE "LE MANEGE"																				
NOUVELLE VOIRIE D'ENTREE DE VILLE																				
RENOVATION DU PRESBYTERE ET DE LA SALLE DE "LA SOURCE"																				
DESAMIANTAGE					RENOVATION ET AMELIORATION THERMIQUE															
RENOVATION DU CENTRE DE LOISIRS "LES MOUETTES"																				
RENOVATION DE LA CRECHE "LES PETITS MICKEYS"																				
TOITURE DU GYMNASE																				

Phasage prévisionnel des travaux de l'avenue d'Oncieu de la Bâtie – Centre Bourg I





TRAVAUX

Nouvelle conteneurisation des ordures ménagères et déchets recyclables

Grand Chambéry, en charge de la collecte des ordures ménagères, a entrepris de rénover sa conteneurisation en remplaçant les conteneurs en polyéthylène haute densité avec chaussettes, qui ne sont plus adaptés, par des conteneurs en béton avec cuves en acier sur différents points de collecte communaux. Afin de rationaliser cette collecte, certains sites de conteneurisation seront créés ou rénovés, et d'autres seront supprimés. Pour information, **une aire de conteneurisation est installée pour 80 à 100 logements**.

Le redéploiement de certains sites est motivé par le fait que Grand Chambéry souhaite optimiser les passages de la collecte d'une part et, d'autre part, souhaite faciliter l'accès des camions aux conteneurs. Ces nouveaux équipements sont équipés d'un orifice de dépôt des déchets de dimension réduite afin d'éviter les erreurs de tri.

Les sites à rénover : Villa Marthe – Clos Adrien – Les Matz – Rue des Cigales – Rue de Salins – Charmilles – La Bâtie.

Les sites à créer : Nouvelle voirie d'entrée de ville.

Les sites à supprimer : Copropriété Terrailleurs – Baya – Epine/Marocaz.

Concernant le Clos Gaillard, le nombre de sites va passer de 10 à 4. Ils se trouveront aux entrées/sorties du quartier.

En outre, plusieurs sites sont en étude pour leur rénovation : rue du Grand Champ – rue de la Chavanne. Les travaux démarrés dans le courant du mois de mars s'étaleront jusqu'à la fin du mois de juillet.



Les nouveaux conteneurs semi-enterrés au Clos Adrien.

Rénovation du presbytère et de la salle « La Source »

Le Presbytère est un bâtiment communal pour lequel les paroisses Sainte-Marthe et Sainte-Marie possèdent un bail emphytéotique d'une durée de 50 ans. Il arrivera à échéance en 2028. L'objectif de la collectivité et de la paroisse est de réaliser la réhabilitation ensemble, en partageant le financement, pour permettre le renouvellement du bail après 2028. Une étude de faisabilité datant de 2015 a mis en avant les possibilités d'une réhabilitation conjointe avec la salle paroissiale de « la Source », aussi utilisée par la commune. L'objectif est de pouvoir la rendre plus souvent accessible aux associations.

Planning de l'opération : L'objectif recherché par la commune et la paroisse, après les études terminées et le dépôt d'un permis de construire en 2021, est de réaliser les travaux en 2022-2023.

Le montant des travaux va s'élever à 440 350 € dont une participation de la paroisse et l'obtention d'une subvention du Fonds Départemental d'Équipement des Communes (FDEC).

Par ailleurs, des toilettes publiques seront réalisées sur le parking de l'église.



Le presbytère.

Cimetière

3 nouvelles allées de caveaux seront créées soit 26 caveaux de 2, 4 et 6 places.

L'espace funéraire est agrandi. Un nouveau module de columbarium de 2 urnes chacun comprenant 15 cases sera installé. La livraison de l'ensemble de ces aménagements est prévue pour juin 2022.



COMPTES ADMINISTRATIFS 2021 ET BUDGETS 2022

Lors du Conseil municipal du 7 mars 2022, les comptes administratifs 2021 et les budgets 2022 de la Commune (budget principal, budget photovoltaïque et budget réseau de chaleur bois) ont été présentés et votés à l'unanimité.

Comptes administratifs 2021 :

Les recettes fiscales de fonctionnement ont augmenté de 3,7 %. Ceci est principalement dû aux nouveaux logements sur la Commune (Le Grand Clos).

Les dotations de l'État ont diminué de 2,5 % et la dotation de compensation de Grand Chambéry est restée stable sur 2021.

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté notamment du fait de l'installation de l'école maternelle dans des locaux provisoires. En parallèle, des recettes supplémentaires, correspondant au remboursement par l'assurance de certaines charges, ont été perçues sur 2021. Il a été constaté un décalage du solde à percevoir sur le budget 2022.

Les dépenses d'investissement réalisées se sont montées à 671 000 € (hors réseau de chaleur). Les plus importantes réalisations sont les façades de l'église, les travaux sur l'éclairage public (extinction...) et l'enfouissement des réseaux (Rue du Prédé...), ainsi que les études des différents projets d'investissement de la Commune dont l'école maternelle.

Budget principal 2022 :

Le Conseil municipal a approuvé le maintien des taux d'imposition :

Taxe Foncière : 29,38 %

Taxe Foncière non bâti : 5677 %

Le montant des opérations d'investissement budgétisées est de 5623000 € auxquelles il faut ajouter 539000 € de dépenses 2021 à réaliser sur 2022 soit au total plus de 6 millions d'euros.

Les dépenses d'investissements concerneront essentiellement les travaux de voirie du Centre Bourg I, la reconstruction de l'école maternelle, la rénovation du Presbytère et la Source, la toiture du gymnase et la 2^{ème} phase de l'aménagement paysager du Clos Gaillard. Ont été également pris en compte des crédits pour prévoir le démarrage de certains projets début 2023, tels que la rénovation des Mouettes, de la crèche et de la maison médicale.

En conclusion de cette présentation budgétaire, l'Adjointe aux Finances a rappelé que la situation financière de la Commune était saine, que le budget principal ne nécessitera pas de recours à l'emprunt malgré le niveau d'investissement élevé. Sachant que tous les projets inscrits au budget n'engendreront pas de dépenses réelles pour la totalité sur l'exercice 2022.

La Commune conserve une capacité d'emprunt optimale afin de réaliser les différents projets à venir.

	DEPENSES en €		RECETTES en €	
FONCTIONNEMENT	Charges à caractère général	831 000	Atténuations de charges	16 000
	Charges de personnel	1 260 000	Produits de services	195 000
	Atténuation de produits	33 000	Impôts et taxes	1 611 000
	Autres charges courantes	326 000	Dotations - Subventions - Participations	617 000
	Produits financiers - Exceptionnels - Dépenses imprévues - Amortissements	144 000	Autres produits de gestion courante	98 000
	Excédent cumulé (Autofinancement)	2 540 000	Produits financiers	5 000
			Produits exceptionnels	280 000
			Résultats reportés	2 312 000
FONCTIONNEMENT Dépenses	5 134 000	FONCTIONNEMENT Recettes	5 134 000	
INVESTISSEMENT	Etudes - Travaux	5 568 000	Autofinancement	2 540 000
			FCTVA + Taxes d'aménagement	202 000
			Subventions	1 197 000
			Cession d'actif	415 000
	Dépenses imprévues - Divers - Opérations d'ordre	613 000	Remboursement sinistre + Participations	756 000
			Divers + Résultats + Opérations d'ordre	1 071 000
	INVESTISSEMENT Dépenses	6 181 000	INVESTISSEMENT Recettes	6 181 000



URBANISME - MOBILITÉ

Enquête publique

Une enquête publique sur la modification n° 2 du PLUi HD se tiendra du 19 avril au 19 mai inclus.

Une information est en ligne sur le site de l'Agglomération, dans la rubrique actualité :

<https://www.grandchambery.fr/20-les-actualites.htm>

et dans la rubrique actualité du PLUi HD :

<https://www.grandchambery.fr/2767-l-actualite-du-plui-hd.htm>

Sont concernées pour la commune de Barby : Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) du Vieux Village et de l'Entrée de Ville

Dématérialisation des demandes d'urbanisme

À partir du 1^{er} janvier 2022, la réglementation prévoyait que toutes les communes soient en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme. Cependant, à cause de dysfonctionnements techniques, les communes de l'agglomération de Grand Chambéry ne pourront proposer ce service immédiatement. Soucieux de proposer un service fiable et de qualité aux usagers, Grand Chambéry a décidé de reporter l'ouverture de la plateforme de dépôt dématérialisé des demandes d'autorisation d'urbanisme et des DIA, le temps de trouver une solution à la hauteur de la qualité attendue des services publics. Dans l'attente de la mise en œuvre de ce nouveau service, le dépôt des dossiers ne peut se faire que sous format papier.

Le CAUE et l'architecte conseil

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement propose un service gratuit d'aide pour l'élaboration de votre projet architectural (construction, rénovation, agrandissement...).

L'architecte conseil, présent sur la commune peut vous accompagner dans vos projets. Renseignements en Mairie.



Label Villes et Villages Fleuris

Le Jury régional du label Cadre de Vie « Villes et Villages Fleuris » était présent dans la commune début septembre 2021. Cette rencontre de terrain a permis aux membres du Jury d'apprécier et d'évaluer les réalisations de la commune en termes d'aménagement et d'embellissement du cadre de vie. Le Jury régional s'étant réuni le 23 novembre dernier, et après lecture du rapport de visite ainsi que du résultat de la délibération, a acté le fait que la proposition au « Label 3 Fleurs », semblait prématurée. La commune est invitée à renforcer l'appropriation des critères du Label Villes et Villages Fleuris. Ainsi, les réalisations communales doivent contribuer à une meilleure qualité d'accueil et à l'amélioration de l'image de notre commune. Les observations formulées par le Jury vont nous permettre de mettre en œuvre des actions d'amélioration du cadre de vie.

Enquête mobilité

Cette enquête d'envergure porte sur les déplacements effectués quotidiennement par les habitants de ce territoire. Elle a pour objectif de connaître les pratiques de mobilité pour pouvoir adapter les aménagements et services aux besoins des habitants.

Comment va se dérouler l'enquête ?

Vous recevez un courrier officiel vous informant que votre ménage a été tiré au sort pour participer à l'enquête. Les entretiens se déroulent du mardi au samedi.

Pour l'entretien en face-à-face (sur rendez-vous) : les déplacements de toutes les personnes du ménage âgées de plus de 5 ans sont enquêtés.

Pour l'entretien téléphonique : l'enquêteur vous contacte directement par téléphone. Vous pouvez être sollicité pour être rappelé le lundi afin de décrire vos déplacements du week-end.

Un questionnaire complémentaire en ligne vous est également proposé.





DÉVELOPPEMENT DURABLE

Trier mieux, jeter moins avec le compostage !

Le compostage de proximité est un bon moyen de réduire la taille de ses poubelles tout en assurant un retour à la terre de certains de nos déchets de cuisine ou du jardin.

Environ **84 kg de bio déchet** sont produits par an et par habitant, soit **1/3 de sa poubelle marron**. Simple à mettre en œuvre, efficace, peu coûteux et peu émetteur de CO₂, ce geste écologique promu par Grand Chambéry permet de rendre chacun et chacune acteur de notre consommation et de notre production de déchets. **Vous pouvez obtenir gratuitement un composteur individuel auprès de Grand Chambéry : réservation sur le site : www.grandchambery.fr**

4 sites de compostage collectifs sont actuellement installés sur la commune et gérés par des bénévoles, au clos Gaillard, au clos Besson, au clos des Corti et aux Epinettes. 2 nouveaux sites devraient être mis à disposition des habitants dans les prochaines semaines : Terraillers/Millésime et le Grand Clos. L'implantation de ces sites sera faite en concertation avec les habitants.



Déchetterie mobile

La déchetterie mobile est un service de proximité mis en place par Grand Chambéry. Il s'adresse en priorité aux habitants n'ayant pas les moyens matériels d'accéder aux déchetteries fixes. Le 5 février dernier, la déchetterie mobile était positionnée au Clos Gaillard. **79 passages ont été enregistrés avec un poids total de déchets récupérés de 1850 kg,**

290 déchets électriques électroniques DE3, 480 déchets industriels banals DIB, 240 métaux, 700 de type mobilier, 25 pneus... ont ainsi été récupérés. **La prochaine déchetterie mobile, sur la commune de Barby, mettra à disposition son stand et la benne de récupération dans le quartier des Epinettes, le vendredi 10 juin.**



Expérimentation de la collecte de grands cartons

Depuis plusieurs mois, les flux de cartons à collecter et à traiter sont en forte augmentation au sein de notre agglomération. C'est la conséquence principale d'une évolution d'un mode de consommation privilégiant la vente en ligne et la livraison de nombreux colis.

Ces cartons envahissent les conteneurs existants, prenant tout l'espace, les faisant régulièrement déborder et empêchant le dépôt des déchets d'emballage classiques, qui se retrouvent posés au sol. La consigne actuelle d'emporter ses grands cartons en déchetterie n'étant pas toujours respectée, ces cartons sont aussi souvent abandonnés au sol. Le service public de Grand Chambéry cherche à s'adapter et expérimente un nouveau service aux habitants : la mise en place de conteneurs aériens spécifiques aux grands cartons bruns.

En décembre 2021, des conteneurs seront déployés sur le territoire de Grand Chambéry. Grand Chambéry souhaite tester :

- Les conteneurs et leur collecte
- La qualité du tri
- La perception des usagers de ce nouveau service

Ces conteneurs seront collectés à l'aide d'un camion-grue qui acheminera les cartons au centre de tri. Ce flux uniquement composé de cartons permet une meilleure valorisation de ces emballages.

Dans un premier temps, le nombre de ces conteneurs s'élève à 20, répartis sur des lieux adaptés à l'expérimentation.

Collecteur grands cartons de la salle des fêtes.



Des ateliers de concertation sur les déchets

Afin de respecter les échéances réglementaires nationales et régionales à venir en matière de réduction des quantités de déchets produits sur le territoire, Grand Chambéry engage en 2022 des réflexions sur sa politique locale de prévention des déchets. **Des ateliers de réflexion sur la gestion des déchets des ménages et des entreprises collectés par le service public seront organisés par la Direction de la Gestion des Déchets au cours de l'année.** Grand Chambéry souhaiterait associer des habitants de l'agglomération lors d'ateliers de concertation en présence de collèges d'experts, pour recueillir leurs idées et favoriser la prise en compte de leurs besoins. Des informations seront données ultérieurement.



RECOMMANDATIONS ET RAPPELS DIVERS

Réglementation sur les plantations



Recul des plantations par rapport au voisin

En l'absence de réglementations locales ou d'usage

- une distance minimale de 0,50 m, de la limite séparative pour les plantations (dites de basses tiges) ne dépassant pas 2 mètres.
- une distance de 2 mètres minimum de la ligne séparative pour les arbres (dits de haute tige) destinés à dépasser 2 mètres de hauteur.
- La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre.
- La hauteur se mesure à partir du niveau du sol où est planté l'arbre, jusqu'à la pointe.

Obligations d'entretien et d'élagage

Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin, au niveau de la limite séparative.

Les plantations le long des voies publiques

Qu'il s'agisse d'une voie communale ou d'une route départementale, les arbres, arbustes ou arbrisseaux doivent être plantés de façon à pouvoir les entretenir et ne pas gêner la visibilité des lieux ou l'usage du domaine public. L'entretien est à la charge des propriétaires riverains dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.

Déchets verts

Les déchets verts ne doivent pas être déposés dans les conteneurs d'ordures ménagères. Ils sont en effet recyclables sous forme de compost et, à cet effet, il convient de les porter en déchetterie.

Vous pouvez également les broyer pour faire du paillage ou du

compost dans votre jardin. Si vous ne disposez pas de broyeur, vous pouvez emprunter gratuitement celui de Grand Chambéry (adapté aux grosses quantités). Pour les habitants de Barby, il sera disponible 2 semaines par mois pour les travaux de printemps et de début d'été.

Le brûlage des déchets verts est interdit par arrêté Préfectoral DDT/SEEF N° 2017-1559 portant réglementation des feux et brûlage à l'air libre, en vue de préserver la qualité de l'air dans le département de la Savoie. Le non-respect des dispositions de cet arrêté expose le contrevenant à une amende de 3^{ème} classe, pouvant s'élever au maximum à 450 € aux termes de l'article 7 du décret n°2003-462 du 21 mai 2003. Ces informations sont disponibles sur le site internet :

<http://www.savoie.gouv.fr>

Lutte contre les espèces exotiques envahissantes

Quatre espèces sont sous surveillance : **l'ambrosie à feuille d'armoise, la berce géante du Caucase, le chancre coloré du platane et la renouée du Japon.**

Pour les reconnaître, prévenir et lutter contre leur prolifération, chacun peut prendre sa part de responsabilité et ainsi améliorer au quotidien notre cadre de vie.

Informations et conseils sur le site : www.savoie.fr/2081-paysages-et-milieus-naturels.htm

Frelon asiatique : signalez sa présence !

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelons asiatiques ? Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site www.frelonsasiatiques.fr ou en téléchargeant l'application mobile Frelon Asiatique.



Vous aimez votre chien ?

Par sécurité et par respect pour les autres, il est impératif que les chiens soient tenus en laisse sur la voie publique. Pour ceux qui l'ignoraient tout accident provoqué par un chien non tenu en laisse engage la responsabilité exclusive de son propriétaire. Afin de profiter au mieux de ces espaces, les déjections canines doivent, d'autant plus, être ramassées.

Rappel : Des sacs vous seront remis gratuitement en Mairie. 5 distributeurs de sacs de récupération des déjections canines seront installés au clos Gaillard près de l'espace canin, sur la place du collège, en face du centre de loisirs « Les Mouettes », au parc Malatray et au nouveau quartier du Grand Clos.

D'autre part, au sud de l'espace ludique du Clos Gaillard, la réalisation de l'espace canin clos par des clôtures bois et portillons d'entrée donne la possibilité aux chiens de courir librement sous la responsabilité de leurs maîtres.



Nuisances sonores chut!

Je limite mes activités sonores (tonte, tronçonnage etc.) aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8H30 à 12H et de 14H à 19H30

Le samedi de 9H à 12H et de 15H à 19H

Le dimanche et les jours fériés de 10H à 12H

Le reste du temps, ménageons des moments de silence !



INFOS COMMUNALES

Conseil Municipal Jeunes



Compte-rendu de la première séance

La première séance plénière du Conseil Municipal Jeunes s'est tenue vendredi 8 avril. Plusieurs décisions ont été prises, sous forme de délibérations, votées à main levée, après débats et discussions. **3 axes de travail ont été retenus :**

- les aménagements dans la cour de l'école élémentaire
- les actions à mener envers les personnes âgées
- les actions de sensibilisation à l'environnement et à la propreté de la commune

Dans ces trois domaines, le CMJ s'investira afin de concrétiser, d'ici la fin de l'année scolaire, un résultat à la mesure des attentes des jeunes Barbysiens.

Texte des conseillers municipaux jeunes

- N°1 : « Bonjour. Cet article porte sur ce que le conseil municipal jeunes a pu faire. Durant la réunion du 18 mars dernier, nous avons parlé des rencontres entre les enfants et les personnes âgées, afin de mélanger les générations. Nous avons ensuite parlé de campagnes de sensibilisation, comme par exemple des affiches, pour que les gens ramassent les crottes de leur chien. Enfin, nous avons pensé à faire des réunions pour que les enfants de Barby se rendent compte de ce que nous faisons et qu'ils ne nous ont pas élus pour rien ».

Signé Ellie

- N°2 : « Cette année, nous accueillons un professeur de musique à l'école élémentaire Simone Veil. Nous suivons ses cours du CP au CM2, chacun son tour, les mardis et jeudis jusqu'aux vacances d'avril. Nous l'avons déjà apprécié l'année dernière. Dans ces moments, nous faisons des étirements, des échauffements de voix et des jeux qui varient, mais principalement des chants et des activités en présence d'un micro. L'année dernière, nous avions des instruments de la forêt, des bruits d'oiseaux, du vent, d'Afrique, de tam-tam, de musique de Belgique, gros tambour ».

Signé Clarisse

- N°3 : Interview de Madame la Directrice de l'école élémentaire

« Depuis quand travaillez-vous à l'école ? Je travaille à Barby depuis 8 ans. Quels sont les prochains projets pour l'école ? Le prochain projet est le spectacle de musique. Pourquoi avez-vous décidé de devenir maîtresse ? J'ai décidé de devenir maîtresse parce que j'aime transmettre mon métier. Depuis quand êtes-vous maîtresse ? Je suis maîtresse depuis 2007. Pourquoi préférez-vous les CP ? Je préfère la classe de CP parce que j'aime beaucoup enseigner la lecture et l'écriture. Quelles matières préférez-vous ? Mes matières préférées sont le Français et l'EPS ».

Signé Jade et Théo

École maternelle - Les effectifs évoluent

Depuis 2 ans l'école maternelle « Le Manège » voit augmenter ses effectifs de façon régulière. À la rentrée scolaire prochaine, en septembre 2022, un effectif de 124 élèves est attendu. **Par conséquent, le Directeur Départemental des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) a décidé l'ouverture d'une cinquième classe.** Le maire, l'adjointe aux affaires scolaires et l'équipe enseignante vont travailler ensemble à l'installation de cette classe.

Sortie raquettes à l'école élémentaire

Au retour des vacances de février, quatre classes de l'école sont allées faire des raquettes à neige à la Féclaz avec deux accompagnateurs en montagne. Au programme, quelques kilomètres de marche avec ces équipements bien particuliers, découverte de la flore et de la faune (traces, photographies), pour certains de la luge à l'arrivée, pour d'autres l'utilisation de Détecteur de Victime d'Avalanche. Deux très belles journées ensoleillées à la neige.

Aide aux élèves - Recherche de bénévoles

Aidée de l'association « Agir ABCD », qui travaille autour de l'alphabétisation et du soutien scolaire, **la commune va mettre en place une aide auprès des élèves en besoin.** Si vous souhaitez vous joindre à l'équipe de bénévoles, nous vous proposons **une rencontre le 4 mai 2022 à 11h en Mairie.**

Des jeunes réfugiés scolarisés au CFA en visite à la mairie

Des élus ont accueilli en mairie 10 jeunes du CFA de Saint-Alban-Leyse. Réfugiés d'Asie, d'Afrique, ces jeunes âgés de 16 à 24 ans préparent en 3 ans un CAP en alternance dans les domaines de la plomberie, de l'électricité de la maçonnerie. Accompagnés de leur professeur, ils ont découvert la mairie et surtout le fonctionnement de notre démocratie : l'organisation des instances municipales, le déroulement des élections avec les opérations de vote et de dépouillement, la mise en place de la participation démocratique et citoyenne.



Concours photos

Vous pouvez voter à l'accueil de la Mairie ou par internet sur le site de la Mairie : www.barby73.fr



INFOS COMMUNALES

Opération Premières pages avec la bibliothèque « Les Mille Feuillettes »

Depuis maintenant 11 ans, pour sensibiliser les bébés et les jeunes enfants aux livres et à la lecture, le Département de la Savoie, avec le soutien de la Direction Générale des Affaires Culturelles Auvergne Rhône-Alpes, la Caisse d'Allocations Familiales de la Savoie et la Mutualité Sociale Agricole Alpes du Nord-Est, offre un livre aux enfants nés l'année précédente.

Savoie-biblio coordonne cette opération, qui est destinée à tous les parents ayant de jeunes enfants.

Les bibliothèques de Barby, Bassens, Saint-Alban Leysse et Saint-Jean d'Arvey s'associent avec les structures Petite Enfance du Canton et avec l'Ecole de Musique pour proposer deux journées d'animation autour de ce livre : lectures, musique, vidéo, jeux, yoga, peinture...

les 10 et 11 juin à la salle des mariages de Barby



Au café associatif « Au bonheur d'une pause »

Il se passe toujours quelque chose au café associatif. Retenez ces 2 animations !

• **Tous les 1er vendredis de chaque mois de 16h30 à 20h30 :** KARAOKÉ pour tous et en famille. Petite restauration, bière et notre carte habituelle bien sûr !

Vous pouvez réserver votre table par mail :

abpbarby@gmail.com

• **Du nouveau dans votre café :**

Vous avez votre permis depuis longtemps ? Vous avez au moins 60 printemps. Comme beaucoup de choses, le code de la route a bien changé.

Alors, pourquoi ne pas faire une petite révision.

Venez vous rafraîchir la mémoire avec un professionnel de la conduite.

Participez à une de nos sessions les 2^{ème} mardis de chaque mois de 9h30 à 11h30.

Inscrivez-vous vite, C'EST GRATUIT !

Le GAB recherche des bénévoles

Le Groupe d'Animation de Barby serait heureux d'accueillir de nouveaux volontaires afin d'étoffer son équipe d'animation bénévole.

Vous pouvez contacter le président Emile Usoni au 06 99 44 51 81.

Ensemble par Nature

L'association « Ensemble par Nature », qui promeut les gestes pour une transition écologique tout en créant des liens entre habitants de Barby et alentours va proposer quelques actions prochainement :

• **Poulailler partagé :** un second abri-poules va être construit en avril, qui recevra une demi-douzaine de poules en complément de celles déjà installées

• **Une sortie botanique** sera proposée le samedi 14 mai à partir de 9h (avec date de repli en cas de mauvais temps le samedi 21 mai). Au programme, découverte de la richesse botanique des environs des Bauges, cueillette de plantes sauvages...

Nous avons d'autres projets dans les tiroirs (un jardin partagé par exemple...). Les nouveaux membres sont bienvenus, rejoignez-nous ! (envoyez-nous un mail à ensembleparnature@lilo.org). Pour finir, nous vous proposons de nous rejoindre **le vendredi 10 juin à 18h pour le baptême du poulailler, qui sera dénommé « Poulailler Partagé Alain Bruand »** en souvenir de son instigateur, décédé en début d'année. Alain a été à l'origine de ce projet de poulailler urbain, permettant un élevage respectueux, local, avec une visée pédagogique. Nous lui rendrons hommage. Le baptême sera suivi d'un verre de l'amitié.

Bien vivre au Clos Gaillard

L'association gère 2 pôles dont :

• **Le pôle médiateur :**

- faire suivre les doléances des locataires auprès des différents partenaires, la Mairie, l'OPAC et les correspondants de nuit.

- assurer une permanence le 1er samedi de chaque mois au local des « 4 Saisons »

- orienter les locataires vers les différents partenaires en fonction de leurs problématiques.

• **le pôle famille :**

- l'association est gérée par un groupe de mères bénévoles.

- assurer des liens avec les résidents autour de différentes activités (créatives, sportives, culinaires, fêtes de quartier...).

Ateliers avec un conseiller numérique

Besoin d'un coup de pouce sur le numérique ?

De vous familiariser avec l'ordinateur, la tablette, le smartphone ?

Les conseillers numériques de Grand Chambéry Laurence et Rémi vous proposent une permanence pour vous accompagner **le 19 mai 2022 de 14h à 17h au café associatif « Au bonheur d'une pause ».**





INFOS COMMUNALES

Alain Bruand nous a quittés

Alain vient de nous quitter, le Groupe d'Animation de Barby (GAB) et Barby lui doivent beaucoup. Animateur inlassable, il a été l'un des initiateurs, avec d'autres bénévoles, de l'organisation de la course de vélos « La Chavonnette », de la création du GAB en 1994 dont il a été le premier président, du jeu « Questio », des « Failles »... Dernièrement, ce fut la création du club de randonnée, l'entretien du jardin du presbytère pour lui redonner vie, et son investissement au poulailler partagé du clos Gaillard qui rythmaient ses journées. Salut Alain.



Du côté de la résidence « La Monférine »

Le mercredi 16 mars a eu lieu le repas de « fête » des aînés de la résidence « La Monférine » préparé par l'équipe hôtelière et offert par la commune.

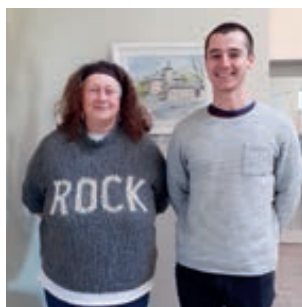


La résidence a le plaisir de vous annoncer qu'elle accueille une centenaire. En effet, Mme Marie Jeanne RESIDORI, actuellement en EHPAD, a fêté ces 100 printemps, le 12 mars 2022. Nous lui adressons toutes nos félicitations.

L'association REMINESCENCES propose chaque semaine une séance gratuite de sophrologie, détente et relaxation à la résidence.

Emilien Delattre à la tête des services techniques

Emilien Delattre a pris la direction des services techniques de la commune. Recruté au cours de l'automne 2021 en tant que chargé de projets, il remplace Fabienne Tronel-Badetz, qui a intégré la commune de Seyssins, dans l'agglomération grenobloise. D'autre part, Laurence Marieau vient d'être recrutée en tant que chargée de projets. Face aux grands chantiers qui ponctueront les années à venir, nous présentons à cette nouvelle équipe, tous nos vœux de réussite. Angélique Delamare a également été recrutée au service des espaces verts pour venir en soutien à l'équipe en place pour une durée de 6 mois.



Dispositif de soutien aux demandeurs d'emploi

Des élus se mobilisent et vous proposent un accompagnement dans votre recherche d'emploi.

Vous pouvez les rencontrer en prenant rendez-vous auprès de la mairie : 04 79 33 08 51

Une permanence sera également organisée pour recevoir les personnes qui le souhaitent le vendredi 6 mai de 14h à 16h.

Pensez à apporter votre CV et tout document que vous jugerez utile.

Emplois saisonniers

Chaque année, la commune emploie pendant la période estivale, 3 jeunes âgés de 18 ans révolus, au service des espaces verts. **Les périodes sont définies pour l'été 2022 : 1^{ère} période : du 4 juillet au 22 juillet inclus - 2^{ème} période : du 25 juillet au 12 août inclus - 3^{ème} période : du 16 août au 2 septembre inclus.**

Les jeunes intéressés peuvent faire acte de candidature en déposant en Mairie un CV et une lettre de motivation avant le 19 mai 2022.

ERRATUM

Dans le dernier « Barby avec vous », une erreur s'est glissée dans la rubrique lieu d'accueil « Les Petits Pas ». Les renseignements sont disponibles au numéro de téléphone de la mairie : 04 79 33 08 51.

Fermeture de la Mairie

Les services de la mairie seront fermés pour le pont de l'Ascension, le vendredi 27 mai.

Lutte contre le moustique tigre

Il peut transmettre la dengue, le chikungunya et le zika lorsqu'il est porteur de ces virus. Ce moustique est particulièrement nuisible. Il s'est installé depuis 2004 dans le sud de la France et depuis 2018 à Barby. Son territoire est en pleine expansion. Pour lutter contre ce moustique, il est nécessaire de limiter ses lieux de ponte et de repos. Les produits anti-moustiques ne permettent pas de l'éliminer durablement. 6 règles sont à appliquer :

- Enlever tous les objets abandonnés dans le jardin ou sur la terrasse qui peuvent servir de récipient.
- Vider une fois par semaine les soucoupes, vases, seaux.
- Remplir les soucoupes des pots de fleurs avec du sable mouillé.
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières...).
- Entretenir le jardin : élaguez, débroussailliez, taillez, ramassez les fruits tombés et les déchets végétaux, réduisez les sources d'humidité.
- Couvrir toutes les réserves d'eau à l'aide d'une moustiquaire.

Infos : www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr

La commune a fait l'acquisition de 60 pièges à moustique. Ceux-ci seront répartis sur l'ensemble du territoire communal notamment près des lieux tels que les points d'eau naturels, cimetières..., ainsi que près des écoles, centre de loisirs, crèche et bâtiments publics.



INFOS DIVERSES

Le SICSAL fête ses 20 ans



Le Sicsal, Syndicat Intercommunal du Canton de Saint-Alban-Laysse, organisateur des activités du Relais Petite Enfance, des centres de loisirs 3-11 ans et d'Activ'jeunes 11-15 ans, va fêter ses 20 ans cette année. À cette occasion, le Conseil Syndical organise **une manifestation festive le vendredi 3 juin au centre de loisirs « Les Mouettes » à Barby de 16h à 21h**. Ce sera l'occasion de réunir élus actuels et anciens ainsi que les partenaires institutionnels et associatifs avec les usagers et familles du Sicsal.

Au programme, une exposition des différents services, les propositions d'activités de l'été pour l'enfance et la jeunesse, un temps de remerciement aux communes, institutions, partenaires et sponsors accompagnant les actions du Sicsal. **Un espace convivial avec restauration rapide et podium musical sera ouvert de 16h à 21h.**

Espérant vous retrouver nombreux et nombreuses à cette occasion.

SICSAL : Politique territoriale enfance-jeunesse 2023-2026

Dans le cadre de l'évolution des financements de la Caisse d'Allocations Familiales de la Savoie et du Conseil Départemental, un diagnostic de territoire portant sur les politiques en direction des 0-25 ans a été engagé à compter d'Avril 2022. Ce diagnostic permettra la consultation des familles, usagers élus communaux et départementaux ainsi que des partenaires. Au terme de ce temps, les élus municipaux, membres du SICSAL, seront amenés à valider les orientations de cette politique et les actions qui seront mises en œuvre lors de ce mandat.

Retour en images



Spectacle Concert et danse de l'école élémentaire avec Onde et Notes. Près de 400 personnes étaient présentes.



L'équipe de bénévoles du Trail du Mont Saint-Michel. 450 participants.

Expositions et manifestations culturelles 2022

→ PEINTURE

Avril / Mai

Jean-Pierre Boivin

Juin / Juillet

Danielle Gardelle

Août / Septembre

40 tableaux - 100 ans de peinture de peintres savoyards :

François Cachoud, Joseph et Jean Communal, Jean Reignier, Lucien Poignant, Francis Cariffa, Jean Bugnard, Henri MEGE, Louis Germain...

→ THEÂTRE

22 - 23 avril

« L'Art et la Manière » par la compagnie « Le Masque de Chair » - salle des 4 saisons

13 - 14 - 15 mai

« Espèces menacées » par les « Productions Xalibu » - salle des fêtes

10 septembre

« L'auberge du glacier » par la compagnie « Les Fous du Lac »

→ AUTRES ÉVÈNEMENTS FESTIFS

• **Festi'Malatray** : 17 juin

• **Barby en fête - Les Failles** : 25 juin

• **Remise des Prix du concours photos** : 1^{er} juillet

• **Ciné Plein Air** : 1^{ère} quinzaine juillet et dernière semaine d'août

• **Petit-déjeuner du GAB et Forum des Associations** : 4 septembre

• **Journées des collectionneurs - GAB** : 20 novembre

• **Exposition photos** : « Barby au fil du temps » : novembre/décembre



Agenda

Avril

- Vendredi 22 et samedi 23 :** 20h30 - Théâtre « L'art de la manière » - présenté par Le Masque de Chair - Salle des 4 Saisons.
- Dimanche 24 :** 2^{ème} tour élections présidentielles - bureaux de vote ouverts de 8h à 19h - Salle des fêtes.

Mai

- Mardi 3 :** 18h45 Atelier parents débat - Harcèlement que faire ? - Mairie - Salle des Mariages (inscription : ludotheque@sicsal.fr)
- Mercredi 4 :** 11h - Réunion pour la mise en place de l'aide aux élèves - Mairie.
- Jeudi 5 :** 12h - Repas des aînés - Salle des Fêtes.
- Vendredi 6 :** 14h à 16h - Permanence pour l'emploi - Salle des 4 saisons au Clos Gaillard.
- Samedi 7 :** Portes ouvertes au 13^{ème} BCA.
- Dimanche 8 :** 10h40 - Cérémonie du 8 mai - Monument aux morts.
- Mardi 10 :** 18h30 - Réunion publique école maternelle. Salle des mariages.
- Mercredi 11 :** 18h - Conférence Ukraine présentée par Irina Bobin Semko - Salle des mariages.
- 13 - 14 - 15 mai :** Théâtre « Espèces menacées » par les « Productions Xalibu » - Salle des fêtes.
- Jeudi 19 :** 14h à 17h - Atelier numérique - Café associatif.
- Samedi 21 mai :** Loto - organisé par le Football Club du Nivolet.
- Lundi 23 mai :** 18h30 - Conseil Municipal.

Juin

- Vendredi 3 :** 16h à 21h - 20 ans du SICSAL - Centre de loisirs Les Mouettes.
- Jeudi 9 au samedi 11 :** Opération 1ère page - organisée par la Bibliothèque « Les Mille feuillets » - Salle des mariages et Salle de conférences de L'Envolée.
- Vendredi 10 :** 9h à 17h - Déchetterie mobile - Les Epinettes.
- Samedi 11 :**
- À partir de 13h - compétition de Cross Fit - organisée par « Cross Fit pour tous » - départ de l'église.
 - 14h à 20h - Fête de quartier du Clos Gaillard - organisée par Bien Vivre au Clos Gaillard - Place Khellas.
- Mardi 14 :** Conseil syndical du SICSAL - Thoiry.
- Dimanche 12 :** 1^{er} tour élections législatives - Salle des fêtes.
- Vendredi 17 :** Festi'Malatray - Parc Malatray.
- Dimanche 19 :** 2^{ème} tour élections législatives - Salle des fêtes.
- Lundi 20 :** 11h - Hommage aux victimes du Valromey de 1944 - Stèle route de Challes-les-Eaux.
- Jeudi 23 :** 18h - Remise des prix fleurissement et Conférence de Joël Jacquet : Jardin naturel sur sol vivant - Salle des mariages.
- Samedi 25 :** Barby en Fêtes à partir de 14h - Les Failles à partir de 19h.

Juillet

- Vendredi 1 :** 16h - Fête de l'école élémentaire. 18h - Réunion des présidents des associations - Salle des mariages. 19h - Remise des prix Concours Photos - Salle des mariages.
- Lundi 4 :** 18h30 - Conseil Municipal.

Le second tour des élections présidentielles et les 2 tours des élections législatives se dérouleront à la Salle des fêtes

Mairie de Barby, 6 place de la Mairie 73230 BARBY
Tél. 04 79 33 08 51 / Courriel : mairie@barby73.fr / Site internet : www.barby73.fr
Ouverture le lundi de 14h à 18h et du mardi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 18h.